



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 11361

Texte de la question

M Yves Coussain demande à Mme le ministre délégué auprès du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, chargé de la communication, quelles suites elle entend donner aux propositions contenues dans le rapport de M J Pomonti sur « L'Education et television » rendu public le 9 mars 1989.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapport « education et television » a été commandé à M Pomonti par M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale. C'est donc M Jospin qui sera amené à donner pour l'essentiel les suites qui conviennent à ce rapport. Pour sa part, Mme le ministre délégué chargé de la communication appuiera cette démarche en étant en particulier attentive à favoriser une évolution des pratiques quant à l'utilisation en milieu scolaire du patrimoine audiovisuel. Outre la poursuite d'un effort déterminé en faveur de l'amélioration des programmes pour l'enfance et la jeunesse, notamment au sein des chaînes publiques, il convient de réanimer le dialogue entre les mondes de l'enseignement et de la télévision.

Données clés

Auteur : [M. Coussain Yves](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11361

Rubrique : Television

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1510